

Guide Routier 2018



Les transporteurs suivants devront être utilisés pour toutes les expéditions vers les magasins du Québec, Ontario, Maritimes et l'Ouest canadien. Si on avise d'utiliser un autre transport, SVP veuillez communiquer au département du transport RONA au 1-888-461-7662 ext.421 (Québec, Ontario, Maritimes) ou le 1-888-461-7662 ext.441 pour l'Ouest canadien (Attention en anglais seulement)

* NOTE : Si un transporteur autre que dans le tableau ci-joint est utilisé, toute autre facture de transport sera déduite de votre compte*

** Pour chaque transporteur de LTL, vous devez respecter la règle du minimum 10 lbs au pied cube - voir note de bas de page 1 **

*** *SVP se référer à la carte pour plus d'information sur les régions ***

POIDS	ORIGINE	DESTINATION	TRANSPORTEUR	CONTACT
Moins de 250 lbs	Partout au Canada	→ Partout au Canada	PUROLATOR ¹⁻²	1-888-744-7123 www.purolator.com
			Téléphone Web	
EST CANADIEN	Québec/Ontario	→ Sud de St-Jérôme, Qc Sud de Barrie, Ont	ROSEDALE	Québec: Tel : 1-800-361-5931 Fax : 514-636-9518 Ontario: Tel : 1-877-588-0057 Fax : 905-696-4617 rona@rosedale.ca www.rosedale.ca
			Téléphone Fax Courriel Web	
	Sud de St-Jérôme, Qc Sud de Barrie, Ont	→ Québec/Ontario	TST Overland	1-888-878-9229 mtlpickup@tstoverland.com
	Québec/Ontario	→ Nord de St-Jérôme, Qc Nord de Barrie, Ont	MARITIME-ONTARIO	514-684-5458 pickupsmtl@m-o.com www.m-o.com
	Nord de St-Jérôme, Qc Nord de Barrie, Ont	→ Québec/Ontario	OCEANEX	1-888-875-9595 1-514-875-0539 www.oceanex.com bookings@oceanex.com
Québec/Ontario	→ Terre-Neuve	VITRAN	1-888-469-4968 ext: 5304 Rona@vitran.com	
				Téléphone Courriel
Plus de 250 lbs	Nord de St-Jérôme, Qc Nord de Barrie, Ont	→ Québec/Ontario	CN	1-866-896-6601 Demandé Carolyn Lowesteam@cn.ca
Entre 250 lbs et 20 000 lbs	Ouest Canadien	→ Québec/Ontario/Maritimes	CN	1-866-896-6601 Demandé Carolyn Lowesteam@cn.ca
Entre 250 lbs et 30 000 lbs	Québec/Ontario/Maritimes	→ Ouest Canadien		
Plus de 20 000 lbs	Ouest Canadien	→ Québec/Ontario		
Plus de 30 000 lbs	Québec/Ontario	→ Ouest Canadien		

¹ La règle du minimum 10 lbs au pied cube s'applique pour le poids total de l'expédition.

Ex 1 : Si une expédition pèse 170 lbs au total et que son poids au pied cube est de 7lbs, il faut le convertir pour avoir un minimum de 10 lbs au pied cube.

$$170 \text{ lbs} * \frac{10 \text{ lbs}/\text{pi}^3}{7 \text{ lbs}/\text{pi}^3} = 243 \text{ lbs}$$

Contacteur Purolator, car le poids est inférieur à 250 lbs.

Ex 2 : Si une expédition pèse 170 lbs au total et que son poids au pied cube est de 4lbs, il faut le convertir pour avoir un minimum de 10 lbs au pied cube.

$$170 \text{ lbs} * \frac{10 \text{ lbs}/\text{pi}^3}{4 \text{ lbs}/\text{pi}^3} = 425 \text{ lbs}$$

Contacteur un transporteur LTL ci-dessus, car le poids est supérieur à 250 lbs.

² Le poids maximum d'une pièce est de 150 lbs, si une pièce pèse plus de 150 lbs, svp, contacter un transporteur LTL.

La règle du "moins de 250 lbs" s'applique pour une expédition pour laquelle chaque pièce pèse moins de 150 lbs (individuellement).

Ex 1 : 3 boîtes pesant respectivement 65 lbs, 55 lbs et 50 lbs, totalisant 170 lbs: aucune boîte ne pèse plus de 150 lbs et le poids total de l'expédition est moins de 250 lbs: **Purolator**

Ex 2 : 3 boîtes pesant respectivement 165 lbs, 25 lbs et 20 lbs, totalisant 210 lbs: une boîte pèse plus de 150 lbs et le poids total de l'expédition est moins de 250 lbs: **transporteur LTL**

Longueur maximale d'une pièce : 216 po

Guide Routier 2018 Département d'expédition



Les transporteurs suivants devront être utilisés pour toutes les expéditions vers les magasins du Québec, Ontario, Maritimes et l'Ouest canadien. Si on avise d'utiliser un autre transport, SVP veuillez communiquer au département du transport RONA au 1-888-461-7662 ext.421 (Québec, Ontario, Maritimes) ou le 1-888-461-7662 ext.441 pour l'Ouest canadien (Attention en anglais seulement)

* NOTE : Si un transporteur autre que dans le tableau ci-joint est utilisé, toute autre facture de transport sera déduite de votre compte*

** Pour chaque transporteur de LTL, vous devez respecter la règle du minimum 10 lbs au pied cube - voir note de bas de page ³ **

*** SVP se référer à la carte pour plus d'information sur les régions ***

POIDS	ORIGINE	DESTINATION	TRANSPORTEUR	CONTACT
OUEST CANADIEN				
Moins de 250 lbs	Partout au Canada	→ Partout au Canada	PUROLATOR ³⁻⁴	1-888-744-7123 www.purolator.com
			Téléphone Web	
Plus de 250 lbs	Manitoba/Alberta/ Saskatchewan/BC	→ Manitoba/Alberta/ Saskatchewan/BC	KINDERSLEY	1-800-667-8557 www.kindersleytransport.com
			Téléphone Web	
	Calgary	→ Calgary	CALGARY TRANSPORT	403-235-7650 ext. 6706
			Téléphone	

³ La règle du minimum 10 lbs au pied cube s'applique pour le poids total de l'expédition.

Ex 1 : Si une expédition pèse 170 lbs au total et que son poids au pied cube est de 7lbs, il faut le convertir pour avoir un minimum de 10 lbs au pied cube.

$$170 \text{ lbs} * \frac{10 \text{ lbs}/\text{pi}^3}{7 \text{ lbs}/\text{pi}^3} = 243 \text{ lbs}$$

Contacter Purolator, car le poids est inférieur à 250 lbs.1

Ex 2 : Si une expédition pèse 170 lbs au total et que son poids au pied cube est de 4lbs, il faut le convertir pour avoir un minimum de 10 lbs au pied cube.

$$170 \text{ lbs} * \frac{10 \text{ lbs}/\text{pi}^3}{4 \text{ lbs}/\text{pi}^3} = 425 \text{ lbs}$$

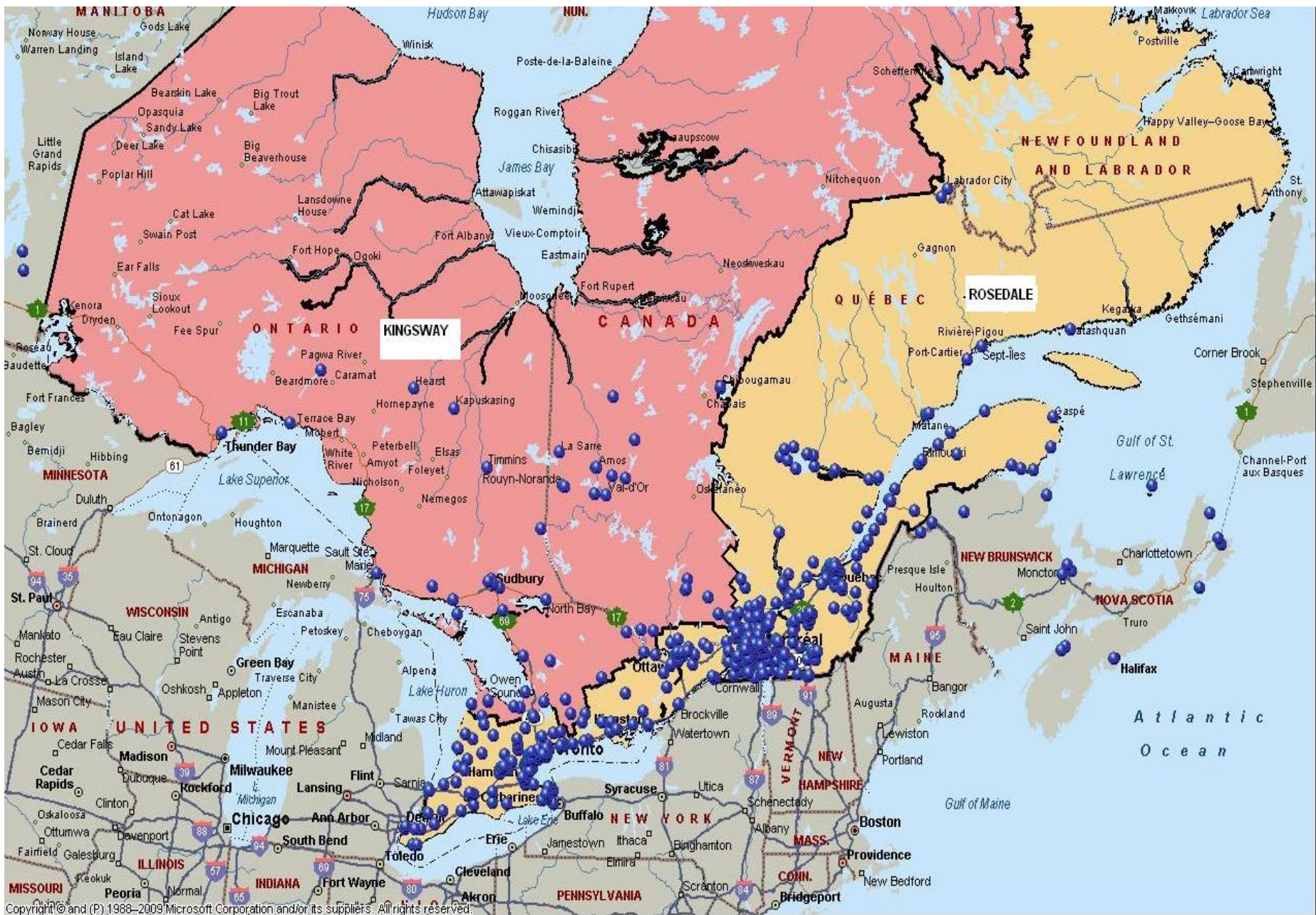
Contacter un transporteur LTL ci-dessous, car le poids est supérieur à 250 lbs.

⁴ Le poids maximum d'une pièce est de 150 lbs, si une pièce pèse plus de 150 lbs, SVP appeler un transporteur LTL.

La règle du "moins de 250 lbs" s'applique pour une expédition pour laquelle chaque pièce pèse moins de 150 lbs (individuellement).

Ex 1 : 3 boîtes pesant respectivement 65 lbs, 55 lbs et 50 lbs, totalisant 170 lbs: aucune boîte ne pèse plus de 150 lbs et le poids total de l'expédition est moins de 250 lbs: **Purolator**

Ex 2 : 3 boîtes pesant respectivement 165 lbs, 25 lbs et 20 lbs, totalisant 210 lbs: une boîte pèse plus de 150 lbs et le poids total de l'expédition est moins de 250 lbs: **transporteur LTL**
Longueur maximale d'une pièce : 216 po



Copyright © and (P) 1988–2009 Microsoft Corporation and/or its suppliers. All rights reserved.

